



Les PPRE au collège

(Expérimentation terminée)

Collège Jules Ferry

25 RUE DU FORT GAMBETTA , 57140 WOIPPY

Site : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/pasi/spip.php?article462>

Auteur : Anne Boyard

Mél : anne.boyard@ac-nancy-metz.fr

Les PPRE permettent une aide personnalisée des élèves mais ce dispositif ne peut être efficace que si un outil de suivi accompagne l'élève. Tous les enseignants doivent connaître les compétences travaillées en PPRE. Ainsi, en classe, ils peuvent solliciter personnellement l'élève lorsqu'il doit mobiliser cette compétence.

Plus-value de l'action

Les professeurs référents ont fait évoluer le contenu des PPRE. Le dispositif est passé d'une aide concernant des savoirs non assimilés à une aide portant sur des compétences. De plus, les enseignants de la classe reçoivent et donnent aux professeurs référents qui interviennent dans les PPRE, des informations concernant l'acquisition de cette compétence par l'élève. L'élève prend conscience de ses besoins lors des entretiens individualisés et accepte la relation d'aide. Il est informé très précisément des compétences qu'il doit acquérir. Il est suivi et encouragé par l'ensemble de l'équipe éducative.

Nombre d'élèves et niveau(x) concernés

L'année est divisée en 4 périodes. Nous avons accueilli entre 18 et 30 élèves de 6ème et de 5ème à chaque période.

A l'origine

Dans le RAR, nous devons intervenir pour pallier à une très grande difficulté scolaire. Parmi les 21 élèves qui participent au PPRE, 14 ont un an de retard, 18 réalisent un score inférieur à 40% en Maths et tous réalisent un score inférieur à 35 % en Français aux évaluations nationales de septembre 2007.

Objectifs poursuivis

Le PPRE permet d'aider individuellement, de façon personnalisée les élèves en grande difficulté.

Description

Lors des deux premières périodes de suivi de PPRE, les élèves étaient accompagnés, une heure par semaine, par un professeur référent du réseau. Ce moment était destiné à travailler la méthode et les contenus principalement en mathématiques et en maîtrise de la langue. Le suivi était personnalisé et adapté à l'élève en fonction de ses résultats aux évaluations 6ème, des remarques faites par ses professeurs, ainsi que des informations données par l'élève en entretien. Lors des 2 dernières périodes, nous avons réajusté notre travail. Notre but était de ne plus considérer le PPRE et l'heure attribuée à un professeur référent comme une heure « magique » capable de remettre un élève à niveau mais plutôt comme un véritable programme s'appuyant sur des compétences du socle. Ainsi, sur une période de six semaines, nous pouvions demander à un élève de progresser dans l'organisation de son cartable, sur le fait d'avoir son matériel ou plus précisément, en terme de contenu, d'être capable de copier dix lignes sans erreur ou répondre à une question oralement.

Modalité de mise en oeuvre

Le PPRE est composé de 2 actions : la première consiste à suivre une heure d'aide aux devoirs hebdomadaire, la seconde est

réalisée par un suivi personnalisé par un des deux professeurs référents, à raison d'une heure hebdomadaire. La première séance est consacrée à un entretien, qui permet, dans la mesure du possible, d'établir avec l'élève en difficulté une relation d'aide ; il doit lui permettre de prendre conscience de ses besoins et de ses attentes et à l'enseignant d'explicitier les objectifs du PPRE.

Trois ressources ou points d'appui

La fiche de suivi a rendu le PPRE visible et compréhensible par les professeurs de l'élève et par l'élève lui-même. De plus, lorsque le Professeur référent est aussi le professeur principal de l'élève, non seulement le professeur a l'élève en classe, mais aussi et surtout, la communication est plus aisée avec le reste de l'équipe pédagogique.

Difficultés rencontrées

Le réflexe de l'élève était de présenter sa fiche de suivi aux enseignants mais de nombreuses autres personnes auraient pu être amenées à la compléter. En effet, de nombreux dispositifs d'aide étant mis en place, il aurait été intéressant et même nécessaire de le faire renseigner par les assistants pédagogiques, les étudiants du SUQE (Solidarité Université Quartier Ecole), les professeurs de l'accompagnement éducatif, et même les éducateurs des MJC et de la réussite éducative. Cela aurait réellement permis d'optimiser le dispositif. De plus, il est nécessaire que les acteurs intervenant auprès de l'élève connaissent les enjeux, les modalités et les résultats de son PPRE. Par ailleurs, il a fallu trouver une heure libre commune aux élèves et aux PERAR. Même si cette question semble a priori simple à résoudre, il faut savoir que les élèves d'un RAR sont sollicités par de nombreuses aides et actions. Aussi, insérer une heure dans des emplois du temps n'a pas toujours été aisé.

Moyens mobilisés

Deux professeurs référents et des assistants pédagogiques accompagnent les élèves qui ont un PPRE.

Partenariat et contenu du partenariat

Pas de partenariat.

Liens éventuels avec la Recherche

Pas de lien avec la recherche

Evaluation

Evaluation / indicateurs

Au vu des résultats aux évaluations nationales de septembre 2007, nous avons repéré des élèves qui ont besoin d'aide personnalisée pour pouvoir réussir au mieux leur scolarité. Ces PPRE permettent de diminuer l'échec scolaire et de lutter contre l'absentéisme.

Documents

=> Document n° 6 : INFORMATION aux professeurs, DOCUMENT DE SUIVI DES PPRE

L'utilité de la fiche de suivi.

URL : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/pasi/spip.php?article462>

Type : document

=> Document n° 5 : FICHE DE SUIVI (portée par l'élève) DES PPRE

Fiche de suivi que l'élève doit présenter aux professeurs à chaque heure de cours.

URL : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/pasi/spip.php?article462>

Type : document

=> Document n° 4 : FICHE DE SUIVI DES PPRE (1)

Ce tableau permet de garder la mémoire des travaux faits par l'élève.

URL : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/pasi/spip.php?article462>

Type : document

=> Document n° 3 : PROFIL DES ELEVES DE 6ème AYANT SUIVI UN PPRE EN 1ère PERIODE (8 novembre 2007- 22 décembre 2007)

Un tableau qui présente les profils des élèves et les compétences travaillées.

URL : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/pasi/spip.php?article462>

Type : document

=> Document n° 2 : AIDE A LA MISE EN OEUVRE DES PPRE

Les objectifs des PPRE et la démarche à suivre pour le mettre en place pour un élève.

URL : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/pasi/spip.php?article462>

Type : document

=> Document n° 1 : DEFINITIONS DES DIFFERENTS DISPOSITIFS D'AIDES ET REPERAGES DES ELEVES.

L'ensemble des dispositifs d'aide pour les élèves.

URL : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/pasi/spip.php?article462>

Type : document

=> **Document LES PPRE AU COLLEGE (2007/2008).**

La mise en œuvre des PPRE et les ajustements nécessaires au cours de l'année scolaire.

URL : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/pasi/spip.php?article462>

Type : document

Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action

Nous avons conçu une fiche de suivi PPRE à partir d'une réflexion sur la notion de compétence et sur la mise en place du socle commun de connaissances et de compétences. Ce document a permis une réelle mise en cohérence de PPRE dans la mesure où l'ensemble des collègues s'est vu informé des compétences sur lesquelles un élève devait progresser. Il a aussi permis à l'élève de savoir et de prendre conscience de la compétence mise en œuvre. Ce point est en effet un élément essentiel de la notion de compétence : une compétence est acquise lorsqu'un élève sait qu'il mobilise cette compétence.

Effets constatés

Sur les acquis des élèves :

Trois profils d'élèves se dessinent. Pour certains élèves, la mise en place d'un PPRE est inutile car minime à côté de la difficulté de l'élève à se scolariser normalement et à saisir les enjeux les plus essentiels de l'école. Pour les élèves en grande difficulté scolaire mais disposés à se faire aider, le PPRE permet d'identifier les lacunes et ainsi les compétences à travailler. Par ailleurs, le fait d'avoir un adulte tuteur à qui parler et vers qui se tourner pour toute question scolaire est salutaire. Pour les élèves ayant des difficultés modérées et qui sont motivés et engagés dans leur PPRE, les séances avec un professeur référent sont optimisées et les acquis sont mis à profit en cours.

Sur les pratiques des enseignants :

Les enseignants ont rempli la fiche de suivi et ont été plus attentifs aux progrès de l'élève dans la compétence travaillée.

Sur le leadership et les relations professionnelles :

Les professeurs référents ont élaboré et géré le document de synthèse de chaque élève, assuré le lien avec les professeurs principaux et les équipes pédagogiques, par contacts personnels et participation aux conseils des professeurs et aux conseils de classes.

Sur l'école / l'établissement :

Il est important que tous les acteurs prennent conscience que l'aide apportée aux élèves est un plus mais que les PPRE ne peuvent pas faire de « miracle ».

Plus généralement, sur l'environnement :

Pas d'effets spécifiques relevés.